



Procès-verbal du conseil d'école.

Du 13 février 2018

École primaire d'Arronville

Etaient présents :

L'équipe enseignante :

Mme Hermabessière (directrice et enseignante de CE2/CM1/CM2)

Mme Sert (enseignante CP/CE1)

Les parents élus :

Mme Branco

M Delaplace

Les représentants de la mairie :

Mme Gainche

Etaient absents excusés :

Mme Coail (inspecteur de l'éducation nationale)

Mme Coru (PS/MS/GS)

M Desmottes (maire)

M Motreux (représentant de parents)

Ouverture du conseil d'école 18h00

Le Procès de verbal ne peut pas être rédigé comme le prévoit le règlement intérieur du conseil d'école car le matériel informatique nécessaire à cette réalisation a été restitué à la demande de monsieur Desmottes ce matin même. Les enseignantes ont dû restituer des PC et des tablettes sans avoir eu le temps et le matériel pour récupérer les documents. Les représentants de parents s'interrogent sur le devenir des documents concernant les enfants.

1. Exercice d'évacuation :

Un deuxième exercice d'évacuation aura lieu prochainement.

2. Le PPMS :

Un exercice doit avoir lieu cette semaine au niveau de la circonscription du Vexin.

Comme l'ont révélé les exercices précédents, l'école n'a pas de système d'alarme spécifique. Les enseignantes se débrouillent avec leur téléphone portable personnel cela pose problème à plusieurs niveaux : nous ne consultons pas nos téléphones pendant le temps de classe, en cas d'absence de l'une des enseignantes, la directrice ne possède pas le numéro des remplaçants.

L'école ne possède pas de mallette PPMS malgré de multiples demandes. Madame Gainche va s'en charger pendant les vacances d'hiver.

3. Hygiène et sécurité :

La pharmacie de l'école est presque vide. Après plusieurs demandes et après avoir fourni le nécessaire de manière personnelle la directrice demande que le nécessaire soit fait. Madame Gainche va s'en charger pendant les vacances d'hiver.

Les classes élémentaires ont participé à l'opération pièces jaunes. 3 tirelires ont été remplies. Le thème de cette année est « L'air » des expériences portaient sur l'air et la respiration. La classe de maternelle s'était inscrite dans le projet mais l'absence de l'enseignante n'a pas rendu sa réalisation possible. L'équipe enseignante prévoit de travailler prochainement sur l'hygiène bucco-dentaire. Elle a pu se procurer des tubes de dentifrice mais pas de brosses à dents. Monsieur Delaplace pense avoir une solution pour en donner à l'école. Il nous tient au courant à la rentrée.

Les représentants de parents demandent où en sont les problèmes de chauffage. Ils s'étonnent qu'il n'y ait pas eu de retour à la visite des experts et de l'architecte. L'équipe enseignante indique que les températures dans les salles de classe sont bonnes même si à quelques reprises il a été nécessaire de faire fonctionner les radiateurs d'appoint du côté « maternelle ». Les représentants de parents ne sont pas satisfaits que rien n'ait bougé pour le bâti et attendent un retour de l'expertise.

Que faire quand il neige pour l'accueil des élèves ? Les représentants de parents demandent qu'une information leur soit communiquée sur la présence ou non des enseignantes le matin avant de se rendre à l'école, par mail, ou réseaux sociaux. La directrice et les enseignantes ne sont pas autorisées à informer par ces biais, les familles de leur absence pour que les élèves restent chez eux.

Les consignes de l'inspection sont les suivantes : « Les enseignants font leur possible pour prendre leur service selon les horaires habituels et informe le secrétariat des absences éventuelles (...) en cas d'impossibilité pour l'ensemble de l'équipe de se rendre à l'école vous en informez le maire qui doit prendre les dispositions nécessaires à l'accueils des enfants. Dans ce cas de figure, si les parents vous questionnent et si la mairie ne vous a pas fourni d'information en amont, vous les renvoyez vers les services municipaux concernés »

La directrice a rencontré monsieur Le Maire juste avant ce conseil il faut travailler sur l'organisation. Les représentants de parents questionnent sur l'éventuelle absence de livraison des repas. Il convient que la commune prévoit un stock de repas pour remédier à cette éventualité.

4. Point sur la coopérative scolaire :

Les familles ont donné :845€

Le marché de Noël a rapporté 138.98€ il reste beaucoup de papiers cadeaux à vendre et quelques torchons. Cette manifestation était un moment réussi et apprécié d'un grand nombre.

La vente des photographies individuelles a rapporté 870€ ; en attente de la facture, on estime à 290€ le bénéfice.

La vente des gâteaux des CE2/CM a rapporté 136.55€ et baisse le prix de la classe transplantée de 7€58 par élève.

5. Les évaluations CP2 :

Passations qui ont eu lieu au cours du mois de janvier 2018.

Pourcentages de réussite en français : 72,3 %

Pourcentages de réussite en maths : 69 %

Ces scores correspondent à l'ensemble de la classe de CP dont un élève qui n'est pas en mesure de passer ces évaluations. Le reste du groupe CP de niveau plutôt homogène. Pas d'élève en grande difficulté.

Items les moins réussis en français :

- Comprendre un texte lu par l'adulte (percevoir la ruse d'un personnage) : 69 % de réussite
- Mémoriser l'orthographe des mots fréquents : 62 % de réussite

Items les moins réussis en maths :

- Connaissance des nombres (dont les nombres sup. à 69, pas encore abordés en classe) : 50 % de réussite
- Calculer en ligne (calculs du type 32+27, dont des calculs à trou, compliqués pour la période de l'année) : 50 % de réussite
- Connaître les doubles et moitiés (les moitiés n'avaient pas encore été abordées en classe) : 42 % de réussite
- Géométrie : connaître le nom de quelques solides et en montrer une face (pas encore abordés en classe) : 50 % de réussite

6. Les effectifs de l'école

Les effectifs ne cessent d'évoluer. A ce jour on prévoit les effectifs suivants pour la prochaine rentrée.

Cycle 1 : PS : 6 MS : 6 GS : 10

Cycle 2 : CP : 11 CE1 : 6 CE2 : 7

Cycle 3 : CM1 : 8 CM2 : 8

7. Les différents projets à venir :

Classe transplantée des CE2/CM : Madame Hermabessière a demandé la participation d'une employée de mairie afin de faire baisser le cout de 700€ et attend le retour de monsieur Le Maire

Sortie de fin d'année maternelle et CP/CE1

Kermesse : Les représentants de parents proposent le samedi 23 juin.

Hygiène bucco-dentaire, avec la mise à contribution du personnel périscolaire

Intervention de la gendarmerie CM1/CM2

Rencontres sportives avec Berville

La semaine des langues

A l'étude : assister à un spectacle

L'APEA avait proposé une soirée tartiflette pour aider à financer la classe transplantée mais regrette le peu de réponses.

Elle s'oriente vers une tombola pour aider à financer les projets de chaque classe.

8. L'écriture du projet d'école :

Trois axes se dessinent :

- Lire pour le plaisir et prendre plaisir en lisant.
- Mieux compter pour mieux calculer
- Devenir un citoyen actif à l'école.

Fermeture du conseil d'école : à 21h00
--

La directrice :
Mme Hermabessière

Professeur des écoles
Mme Sert